

## NATURA 2000

### Site de la Vallée et des Coteaux de la Lauze

#### Bloc-notes

- ✓ Permanence NATURA 2000 à SIMORRE à la Maison MARRE, rue Bourgeoise (rue face à la Mairie).  
le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 9h00 à 12h00
- ✓ Dépôt des dossiers MAE t : 15 mai 2013
- ✓ Journées Nature de Midi-Pyrénées : 2 juin à Lama-guère

N°7 - Avril 2013



### Éditorial

Parce qu'il y a ce territoire et ces hommes, parce qu'il y a ce Patrimoine naturel remarquable, parce qu'il y a ces Acteurs engagés, parce qu'il y a cette Volonté politique, parce qu'il y a un service et du financement public, Natura 2000, lieu d'exception, grâce à l'action locale et publique, a permis de donner à notre Patrimoine Naturel un statut, une valeur et une reconnaissance, levant ainsi le voile de la grande précarité qui pesait sur lui.

L'action se poursuit, l'engagement ne faiblit pas, le périmètre se renforce, s'étoffe ; le site Natura 2000 de la Lauze prend une nouvelle intensité géographique, avec la présence de la même diversité et richesse d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire. Et bé-

néfice induit, là où la Nature Remarquable s'impose, la Nature Ordinaire trouve sa place.

L'année écoulée a fait de notre site « la vallée et les coteaux de la Lauze », un théâtre vivant d'une activité incessante,

...une animation continue proche des habitants, des agriculteurs, des acteurs locaux,

...des actions de contractualisation importante avec 2597 hectares sous engagement,

...des visites sous le signe de la Jeunesse avec les enfants des écoles de Monbardon, Saramon ou encore Castelnau Barbarens venus fouler et rencontrer nos prairies naturelles, des visites de découverte pour petits et grands, de suivis floristiques,

...des journées de formation, sur les thématiques de gestion et de valorisation de nos milieux,

...des rencontres de terrain et d'échanges entre animateurs et gestionnaires.

Notre site aujourd'hui a 7 ans, et notre action ne faiblit pas bien au contraire ; et en relisant le document d'objectifs de 2005, j'apprécie le chemin parcouru, et à cet âge de raison, je vois se dessiner ce que notre site peut devenir...

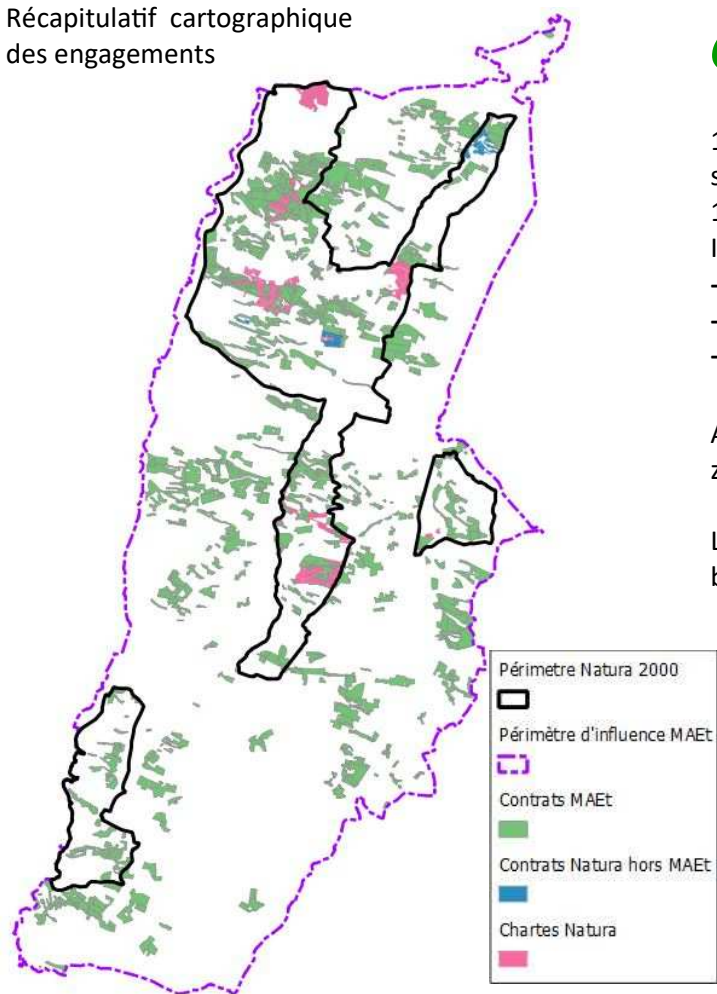
**Jean-Marc ROGER**

**Maire de LAMAGUERE**

**Président du comité de pilotage local**

# La vie du site Natura 2000 en résumé et en chiffres

Récapitulatif cartographique  
des engagements



## Côté contractualisation

137 diagnostics de propriété ou d'exploitation ont été réalisés depuis 2004, dont 23 en 2011, 13 renouvellements et 14 nouveaux en 2012.

Ils ont été suivis de :

- 4 contrats NATURA 2000,
- 99 engagements MAET NATURA 2000,
- 18 chartes Natura 2000.

Au total, **2 597 ha sous engagement** dont 1343 ha dans la zone NATURA 2000 au sens strict (37 %).

Les milieux naturels visés directement par NATURA 2000 bénéficient d'un fort engagement :

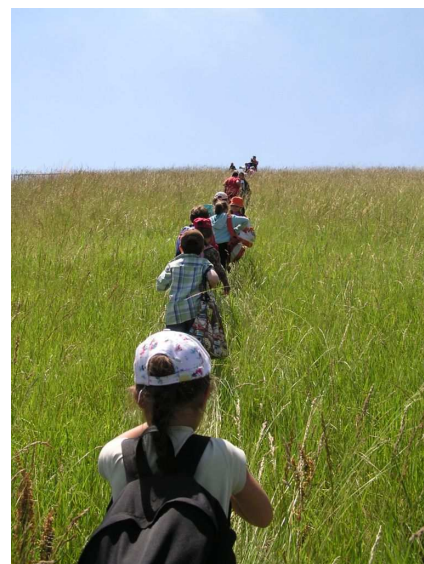
|                                           |                  |                |
|-------------------------------------------|------------------|----------------|
| Habitats naturels d'intérêt communautaire | Prairies         | 132 ha<br>49 % |
|                                           | Landes           | 116 ha<br>30 % |
| Habitats d'espèces                        | Prairies humides | 24 ha<br>69 %  |
|                                           | Autres prairies  | 446 ha<br>61 % |

## Côté valorisation

➡ *Animation auprès des scolaires réalisée par le CPIE PAYS GERSOIS :*

2 classes de l'école de Monbardon (24 + 16 CE1/CE2) ont bénéficié de 3,5 jours d'animation chacune dont une sortie au Lac d'Astarac sur le thème de l'eau en 2011 et 2012.

En 2013, ce sont 2 nouvelles écoles du secteur (Saramon / Castelnau Barbarens) qui devraient bénéficier de cette animation « biodiversité » axée sur Natura 2000.



➡ *Journées Nature à Ensarnaut, à Lamaguère :*

Chaque année, le domaine d'Ensarnaut accueille plus de 60 personnes ; bénévoles et associations s'associent pour proposer une découverte « vivante » des richesses naturelles du site Natura 2000 : jeu de piste, contes, lecture de paysage, découverte botanique, produits locaux, expos photos, chants gascons, ...

# Les mesures agri-environnementales proposées en 2013

| Type de couvert et/ou habitat visé                    | Objectifs de la mesure                                                                         | Montant unitaire |
|-------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Prairies de coteaux                                   | Gestion extensive des prairies sèches avec fertilisation limitée à 60UN/ha dont 45 U N minéral | 164 €/ha/an      |
| Prairies de coteaux                                   | Gestion extensive des prairies sèches ou maigres avec suppression de la fertilisation          | 228 €/ha/an      |
| Prairies humides Et inondables                        | Gestion extensive des prairies humides avec retard de fauche au 1er juin                       | 275 €/ha/an      |
| Prairies humides et inondables                        | Gestion extensive des prairies humides avec retard de pâturage au 1er juin                     | 252 €/ha/an      |
| Prairies humides et inondables                        | Gestion extensive des prairies humides avec retard de fauche au 15 juin                        | 322 €/ha/an      |
| Prairies humides et inondables                        | Gestion extensive des prairies humides avec retard de pâturage au 15 juin                      | 277 €/ha/an      |
| Pelouses et landes à Orchidées                        | Gestion pastorale extensive des pelouses et landes à orchidées                                 | 115 €/ha/an      |
| Parcours boisés                                       | Gestion pastorale des parcours boisés avec ouverture la première année                         | 138 €/ha/an      |
| Pelouses en déprise (30 à 50 % couverture de ligneux) | Maintien de l'ouverture de landes moyennement embroussaillées avec gestion pastorale           | 150 €/ha/an      |
| Landes fermées (> 50 % couverture de ligneux)         | Réouverture progressive de landes très embroussaillées avec gestion pastorale                  | 236 €/ha/an      |
| Prairies sur antécédent de grandes cultures           | Création de zones tampons herbacées à rôle fonctionnel et écologique sans fertilisation        | 386 €/ha/an      |
| Gels                                                  | Amélioration d'un couvert en gel d'intérêt fonctionnel, floristique et faunistique             | 126 €/ha/an      |
| Grandes cultures                                      | Maintien de l'agriculture biologique sur les grandes cultures                                  | 100 €/ha/an      |
| Grandes cultures                                      | Suppression des herbicides en parcelles à messicoles                                           | 130 €/ha/an      |
| mares                                                 | Entretien des mares                                                                            | 75 €/mare/an     |
| Haies champêtres                                      | Gestion de haies champêtres des 2 côtés                                                        | 0.34 €/ml/an     |
| Haies champêtres                                      | Gestion de haies champêtres d'1 seul côté                                                      | 0.18 €/ml/an     |

## L'extension du site : où en est-on?

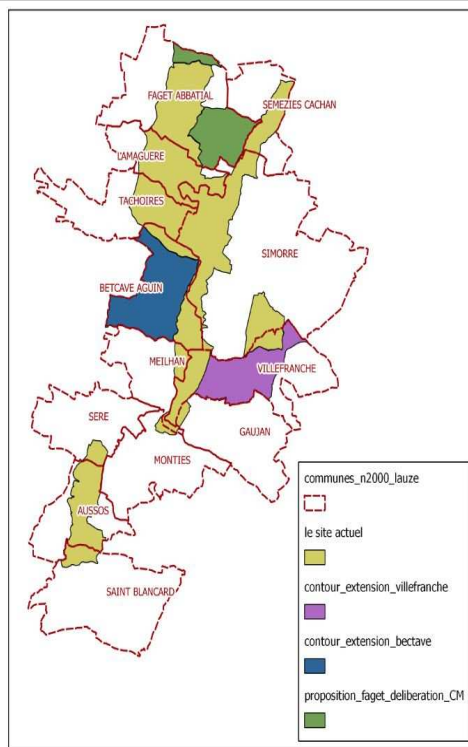
### Quelles sont les communes concernées ?

Les communes de Betcave-Aguin et de Villefranche d'Astarac, après délibération de leur conseil municipal courant 2010, ont souhaité que le périmètre NATURA 2000 soit étendu sur leurs communes, afin d'assurer une protection suffisante à leur patrimoine naturel, qui est une continuité de celui du site NATURA 2000.

Après avis favorable du pilotage du site NATURA 2000 réuni en février 2011, la demande a été transmise aux services de l'État (Préfecture et DDT).

L'ADASEA a été mandatée par la DDT pour la cartographie des habitats naturels, afin d'évaluer la pertinence de cette extension au vu des enjeux de conservation du site NATURA 2000. L'étude a été réalisée au printemps et à l'été 2011.

Courant 2011, la commune de Faget-Abbatial a demandé elle aussi une extension du site sur son territoire, proposition validée par le comité de pilotage d'octobre 2012. Le travail de terrain est programmé pour le printemps et l'été 2013.



### Les premiers résultats

La prospection terrain a montré que ce territoire héberge les mêmes habitats d'intérêt communautaire, en continuité avec ceux du site actuel et dans des proportions semblables voire plus importantes.

Du côté des espèces, on retrouve les habitats favorables aux espèces citées dans le document d'objectif (insectes, chauves-souris ...). Le Damier de la Succise a été observé dans cette zone d'extension, alors qu'il n'a jamais été contacté dans le site NATURA 2000 lui-même.

### Ce qu'il reste à faire

2 étapes :

- Printemps/été 2013 : cartographie des habitats (repérage terrain et numérisation) pour évaluer l'intérêt de l'agrandissement sur la commune de Faget-Abbatial
- automne 2013/hiver 2014 : lancement de la procédure administrative d'extension du périmètre Natura 2000.

# Les formations Natura 2000

## Automne 2011

### Valorisation durable des bois en lien avec les objectifs de préservation du site NATURA 2000

Plusieurs thèmes ont été balayés par cette formation réalisée à l'automne 2011, bâtie à partir des propositions du document d'objectifs et des souhaits du comité de pilotage local : caractéristiques des espèces, fonctionnement d'un espace boisé, pratiques sylvicoles, réglementation, outils contractuels spécifiques au site Natura 2000... Et une ouverture sur la valorisation du bois à travers le bois énergie et le bois raméal fragmenté. La mobilisation a été forte avec 17 participants de tous horizons (élus, propriétaires, agriculteurs, personnels administratifs et techniques).



## Automne-Hiver 2012-2013

### Gestion des milieux pastoraux et bocagers : concilier ses pratiques avec la gestion des habitats et les exigences contractuelles

Cette formation - regroupant les agriculteurs des 3 sites Natura 2000 "Vallée et Coteaux de la Lauze", "Coteaux du Lizet et de l'Osse vers Montesquiou" et "Côtes de Biel et Montoussé" (situé à Boulogne sur Gesse) - a connu une forte participation : plus de 20 personnes ! Les deux objectifs de la formation :

- Être capable d'adapter ses modes de gestion à la ressource fourragère et à la spécificité des habitats naturels
- S'assurer que l'on répond aux exigences contractuelles

Ont été déclinés à travers des présentations en salle par l'ADASEA du Gers, la Chambre d'Agriculture du Tarn, la DDT et le concours de l'Agence de Services et de Paiement suivies d'une visite terrain (une des rares après-midi de janvier 2013 sans pluie !).

### Intégrer les nouvelles exigences de l'évaluation des incidences dans les projets d'aménagement et les documents d'urbanisme

Cette formation, concernant les différents sites gersois, s'est déroulée sous forme d'une journée et demie. Après une introduction du contexte général de Natura 2000 par l'ADASEA du Gers, la DDT a présenté les évolutions réglementaires et le contenu technique d'une évaluation des incidences. La journée s'est poursuivie par un jeu de rôle autour d'un cas d'un stagiaire. La dernière partie de la session a illustré des dossiers d'évaluation des incidences ainsi que le rôle de l'animateur Natura 2000.

## Automne-Hiver 2013-2014

### Comment les activités de loisirs peuvent participer à la gestion et à la valorisation d'un site Natura 2000 ?

Quelles sont les caractéristiques des habitats et espèces sur le site ? Quelle gestion est mise en place ? Quelles conséquences en terme de valorisation ? Qu'est-ce qui se fait sur d'autres sites Natura 2000 ? A partir de ces questions et des réponses apportées par des exemples et une visite terrain, les participants seront amenés à faire des propositions pour le site Natura 2000 de la Vallée et des Coteaux de la Lauze.

Pour les inscriptions, contactez l'ADASEA du Gers.

## Pour en savoir plus

### Animation et Montage des dossiers

#### ADASEA du GERS

Maison de l'Agriculture,  
Route de Mirande  
BP 70161 32003 AUCH CEDEX  
Tél : 05.62.61.79.50 / Mel :  
a032@adasea.net



### Services de l'État

#### DDT Direction Dép. des territoires

1 place du Foirail  
32009 AUCH CEDEX  
Tel : 05 62 61 46 46

Contacts : Michel LANS  
Viviane MAZUEL  
Franck LEBLANC



#### DREAL Direction Régionale de l'Environnement, l'Aménagement et du Logement

Division Biodiversité  
Cité Administrative - Bât G  
Bd Armand Duportal  
31074 TOULOUSE cedex  
Tel : 05 61 58 50 00

Contact : Marc FILY  
Pascale CROSNIER



Animation et bulletin  
financés par



Crédits photographiques : ADASEA 32, CPIE pays gersois

Imprimé sur papier 100% recyclé